

le laisser plusieurs jours, si cela vous est possible, et le cas échéant, sans information sur tel événement de la plus haute importance.

Il sait qu'il peut apprendre ses affaires par la presse allemande ou par la presse anglaise, souvent plus tôt que par vous, et que vous réservez le monopole de la proclamation comme si vous pouviez diriger ce que Dieu seul dirige.

Voilà ce qu'a eu de mauvais la loi-Ollivier, et la note Ollivier dans l'Officiel. Elle a installé les moyens de pression, et la défiance ou a répondu « par la défiance ».

Aujourd'hui, les faits qui se déroulent intéressent vivement notre patriotisme, aussi voulons-nous le placer au-dessus de toute récrimination. — Il est piloyable cependant qu'un pays entier souffre des travers, des défauts du singulier esprit d'autorité d'un ministre ! Ah ! combien la France est désenchantée ! Notre désenchantement tout personnel à ce sujet, a été aussi grand que celui du pays !

C'est d'ailleurs par l'intermédiaire du parquet, que M. le garde des sceaux fait adresser ses remontrances aux journaux qui, comme nous, n'ont pas ses bonnes grâces. Nous avons été appelé, hier, par le procureur impérial : Les observations les plus modérées d'ailleurs, nous ont été présentées. Il paraît qu'à notre insu, quelques chiffres trop précis, — en dehors de notre Bulletin de la guerre, auraient été cités. Très bien, nous y veillerons !

Quand à la manière dont mon travail quotidien est effectué à cette place même, elle a paru, je crois, au-dessus de toute loi et de toute critique.

Je recueille et classe les nouvelles, la plupart déjà publiées ; je suis attentivement les cartes ; je cherche des analogies historiques et géographiques ; en un mot je me rends compte, avec le lecteur ; et aussi précisément que possible, des positions, des éventualités. Nous travaillons ensemble, non pas à divulguer des secrets que nous ignorons, mais à nous mettre en mesure d'apprécier la portée des nouvelles, quand il est permis de les recevoir.

De l'ennemi, nous disons tout ce que nous pouvons savoir, et c'est là déjà un sujet assez vif d'intérêt. Quand nous parlons des Français, nous ne donnons aucun chiffre de régiment et aucun nombre d'effectif. Nous esquissions même en termes généraux les positions respectives des différents corps.

En même temps qu'un ouvrage remarquable de M. de Girardin « la Guerre fatale », a paru à l'Officiel la proclamation de l'Empereur à l'armée.

Napoléon voit la guerre longue et ne se dissimule pas les obstacles ! — Cela est bien. — Il parle avec respect de l'armée ennemie ! — C'est encore une façon délicate de ménager la dignité de nos soldats, et de leur montrer en même temps que leur tâche n'est pas facile et demandée des troupes éprouvées comme les nôtres. « Jo restera peut-être longtemps à Metz », disait hier l'Empereur, en serrant la main à un ami, au moment de monter en wagon.

Cela est possible, mais la question n'est pas d'y rester plus ou moins longtemps, la question est d'en revenir... c'est-à-dire de réussir.

On trouve bien dans la proclamation impériale le sentiment d'hésitation dans l'attaque, que l'examen des localités et des fortresses nous faisait hier partager et approuver. Napoléon a nommé le Mexique. C'est en effet, une guerre comme au Mexique qui se prépare... Nous serons en pays ennemi, tenu de garder nos lignes de communications bien défendues ; toujours sous le danger d'être coupés, si nous avançons pas sur une large étendue ; obligés de masquer des fortresses, de franchir des cours d'eau nombreux, de dissimuler nos forces à chaque progrès...

Bien plus, nous sommes obligés de remporter des victoires qui ne nous coûtent pas trop cher, et qui sont « inévitablement fructueuses ». Tout avantage qui ne se solderait pas par un affaiblissement sérieux de l'ennemi et par un mouvement en avant, n'en sera pas un. Voilà pourquoi nous attendons depuis si longtemps cette première bataille qui ne peut plus tarder quarante-huit heures !

Rendons-nous bien compte d'une chose : Le plan général de l'affaire est concerté. Cela est fort bien.

Chaque chef de corps sait d'avance ce qu'il fera, où il passera, comment il rejoindra dans telle ou telle éventualité.

Mais que d'imprévu ! quelle montagne à soulever que de manœuvrer par fractions un groupe quelconque de 300 mille hommes ! Ni au point de vue des armes, ni à celui des agglomérations et des moyens employés, les guerres anciennes ne peuvent se comparer aux modernes.

Elle sait-on, quand un plan général de campagne est concerté, étudié depuis plusieurs mois, etc., quelle difficulté peut le modifier sur place, et en même temps quel danger de confusion ?

Ce danger est tel que, de l'avis des hommes de guerre, lorsqu'un plan d'ensemble est convenu, il faut avec acharnement l'exécuter quels que soient les

traverses et les obstacles, le suivre quand même, point par point, dans ce qui peut être suivi. C'est là, assurément, le meilleur moyen de conjurer un grand péril pendant les opérations militaires : l'absence d'entente.

Eh bien ! n'est pas indiscret de dire que nous sommes peut-être un peu désorientés par l'attitude passive des Prussiens, par la lenteur avec laquelle ils se mettent en ligne, et en même temps par l'accord décisif du Sud et du Nord. Sans doute, avions-nous prévu, soit plus d'action dans le nord, soit d'autres complications dans le midi ?

Heureusement les sympathies françaises qui sont obligées de se cacher en Bavière, éclatent en Autriche, malgré les ravages d'une presse prussienne qui coûte à M. de Bismark d'énormes sommes secrètes, Prague au nord, Pesth à l'est, prennent le dessus de Vienne, où une certaine corruption que l'on connaît, paralyse un peu les esprits.

Dans la haute société et dans l'armée, les sympathies sont à la France. L'armement, nécessaire d'ailleurs pour protéger la neutralité de l'empire austro-hongrois, est poussé avec activité ; il faudra peu de chose après notre première bataille, pour nous donner une puissante alliée !

On a remarqué assurément la netteté avec laquelle l'Autriche vient d'adresser ses observations à la Bavière, au sujet de l'interception des communications sur les chemins de Passau et sur la ligne qui aboutit au lac de Constance. Cela est un symptôme heureux pour nous de susceptibilité réciproque. La Hongrie, de son côté, contracte un emprunt sur lequel MM. Andrassy et Deak, sont déjà d'accord.

L'autre aile de la même armée du prince Frédéric-Charles, augmentée des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> corps, du 4<sup>e</sup> (armée de Saxe) et des contingents de Posnanie et de Silésie, s'appuie au Sud de Mayence en descendant jusqu'à Mannheim. Voilà donc, (est-ce grâce au temps perdu ?) le rideau complot. Si on comprend Badois et Wurtembergiens, nous avons en face 300,000 hommes ! sauf la réserve bien entendue !

Quand le signal retentira-t-il ? Tout à fait à l'est, le Val d'Enfer est libre. Fribourg, les vallées de Kinsig, jusqu'à Radstadt, sont couvertes par les divisions du Sud.

Notre ministre de l'intérieur commence à faire donner ses informations « officielles ». Le major-général lui écrit de façon à laisser supposer que demain nous saurons « du nouveau ». Enfin ! que cette glace se brise ; que ce drame sinistre se joue !... Nous ne vivons plus !

Tant de silence, d'atermoiements, font craindre une action générale. Quel désastre pour l'humanité ! quelle responsabilité pour les couronnes ! Mais aussi de part et d'autre quels graves résultats !

PIERRE BARAGONN.  
(Centre Gauche).

### Courrier de Paris

Paris, vendredi, 29 juillet.

La proclamation de l'Empereur à l'armée a été affichée dès le matin à Paris, en même temps qu'elle paraissait au Journal officiel. Ce qui a le plus frappé dans ce document, c'est cette phrase : « la guerre sera longue et pénible ». J'ai entendu bien des gens faire cette réflexion : l'Empereur n'aurait pas dû le dire, parce que cela peut jeter du découragement dans les esprits. Il est vrai que d'un autre côté on entend des appréciations toutes différentes : l'Empereur, dit le docteur Tautmieux, a bien fait de ne pas provoquer de manifestation populaire lors de son départ ; les ovations ne doivent pas précéder la victoire ; ensuite il ne convient pas à un chef d'armée, de dissimuler les périls de la lutte ; dire que la guerre devait être courte et chose facile, eût été plus que téméraire ; il vaut mieux disposer la nation à de grands sacrifices que de l'abuser en lui promettant une victoire facile. Vous voyez que les avis diffèrent. On raconte d'ailleurs que l'Empereur, en prenant congé des ministres qui lui faisaient leurs adieux, leur dit : « J'espère être bientôt de retour et rapporter à la France une paix durable ».

Les dépêches arrivées aujourd'hui de l'armée ne signalent aucun fait de guerre ; elles annoncent seulement que certains points de la frontière, qui n'offraient aucun avantage stratégique, ont été complètement évacués par nos troupes, et expliquent ainsi à l'avance les incursions que pourrait faire sur notre territoire quelques détachements prussiens. Vous trouverez dans les journaux du soir l'ensemble des renseignements communiqués par le bureau de publicité du ministère de l'intérieur ; ils sont d'importance médiocre, et il en sera ainsi jusqu'à ce que la grande guerre soit commencée. Le public, surtout en France, ne prête qu'une médiocre attention aux documents diplomatiques concernant les négociations qui ont abouti à la guerre. Il semble que le tribunal de l'opinion pu-

blique a dit depuis longtemps : la cause est entendue, et que tout ce qui pourrait être dit à présent ne soit plus qu'une stérile chicane. Le moindre fait de guerre, la nouvelle de la moindre escarmouche seront accueillis avec plus d'empressement que toutes pièces signées par les ministres ou ambassadeurs des hauts et puissants seigneurs, rois ou Empereurs.

L'article 77 du code pénal qui édicte la peine de mort contre ceux qui ont envoyé de l'argent aux ennemis a, dit-on, frappé de stupeur tels et tels personnages assez connus dans le monde de la spéculation qui avaient déjà commencé à faire de bonnes affaires en expédiant au dehors le numéraire français. On dit même que l'un d'eux s'est tenu caché pendant deux jours, redoutant d'être traduit devant un conseil de guerre et fusillé. Il s'est montré depuis mais il ne sera pas tenté de recommencer son commerce.

Il paraît que deux cents Bavaois qui ont pu échapper aux recruteurs prussiens se sont présentés à l'hôtel de l'ancienne légation de Bavière. Quelques-uns paraissent même demandés à être incorporés dans l'armée française : il est probable que leurs services ne seront pas acceptés.

Il y a eu ce matin, à Saint-Cloud, conseil des ministres sous la présidence de l'Impératrice qui a ainsi inauguré ses fonctions de régente.

Les nominations de sénateurs, déjà plusieurs fois retardées, sont ajournées jusqu'au retour de l'Empereur.

C'est aujourd'hui que doit commencer à Civita-Vecchia le mouvement de rapatriement des troupes qui occupaient l'Etat Pontifical.

L'Indépendance belge et le Nord ont été saisis. Le premier de ces deux journaux annonçait que les français avaient violé la neutralité du Luxembourg. Or, il paraît que quelques-uns de nos soldats sont allés, sans armes, faire des achats de tabac et de vivres sur le territoire luxembourgeois.

Aujourd'hui encore, comme hier, le bruit a couru à la Bourse que notre armée avait franchi le Rhin. La nouvelle, fausse aujourd'hui, peut être vraie demain.

On paraît convaincu ici que la neutralité du Danemark cessera le jour où l'armée française sera prête à marcher avec l'armée Danoise. Il suffit, à Copenhague, d'un changement de Cabinet pour que la politique de neutralité soit abandonnée du jour au lendemain.

Le Journal officiel publie ce matin une note dans laquelle il dément avec une certaine vivacité tout projet d'établir le cours forcé des billets de banque. Je dois vous dire que, malgré ce démenti, beaucoup de bons esprits croient que la mesure condamnée par le Journal officiel serait salutaire, et ils constatent la diminution considérable qui s'est produite depuis une semaine dans l'encaisse de la Banque.

On avait annoncé par erreur la mort de M<sup>me</sup> Urbain Ratazzi, — Alias, M<sup>me</sup> de Solm, — c'est la mère, et non pas la femme de l'ancien ministre, qui est morte.

CH. CAHOT.

### BOURSE DU 29 JUILLET.

La tenue de la Bourse est remarquablement ferme. Il n'y faut pas voir cependant une reprise de la confiance de la spéculation ; les achats seuls du comptant maintiennent les cours, et la difficulté de se procurer des titres, jointe à la crainte des escomptes, empêche les vendeurs de pousser la rente à 62 ; d'autant plus qu'il est facile aujourd'hui de placer sur le trésor à 5%, avec faculté d'escompter à la Banque dans le cas de besoin d'argent. Le 3% ouvre à 65.90, ferme à 66.15. Les affaires sont très-restreintes. Londres : 2/8 de hausse.

CELLIER.

Un décret du 26 juillet porte :

Art. 1<sup>er</sup>. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1871, le traitement minimum des instituteurs primaires publics comptant moins de cinq années de services est fixé, à 700 fr.  
Art. 2. A partir de la même époque, le traitement minimum des instituteurs primaires publics comptant cinq années de services est fixé à 800 fr.  
Art. 3. A partir de la même date, un traitement supplémentaire, calculé de manière à élever, après dix ans de service, le revenu scolaire du 20<sup>e</sup> des instituteurs au minimum de 900 fr., et, après quinze ans de services, le revenu scolaire du 20<sup>e</sup> des instituteurs au minimum de 1,000 fr., pourra être accordé par notre ministre de l'Instruction publique à ceux de ces maîtres qui se distingueront par leurs bons services.  
Art. 4. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1871, le traitement des institutrices primaires publiques de la 1<sup>re</sup> classe ne pourra être inférieur à 600 fr., et celui des institutrices de la 2<sup>e</sup> classe, à 500 fr.  
Art. 5. Il sera pourvu aux dépenses résultant des articles 1, 2, 3 et 4 ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi du 10 avril 1867 et de celles de la loi de finances pour l'exercice 1871.  
Art. 6. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1871, chacune des classes d'institutrices titulaires et d'institutrices adjointes, déterminées par les articles 4 et 5 de la loi du 10 avril 1871, comprendra le même nombre de fonctionnaires.

Nul ne pourra être élevé à la 1<sup>re</sup> classe s'il ne compte au moins trois années de services dans la 2<sup>e</sup> classe.

Les membres de l'ambassade chinoise, actuellement à Paris, ont adressé la lettre suivante :

« C'est avec un profond sentiment de douleur que les envoyés de Chine ont appris que les scènes de meurtre et de dévastation qui se sont produites à Tien-Tsin, à la suite d'un soulèvement populaire, ont été confirmées par une dépêche adressée dernièrement par M. le comte Rochecourt au ministre des affaires étrangères.

Il s'agit d'un autre côté appris, par voie officieuse, que le gouvernement chinois a confié à un fonctionnaire d'un rang élevé et d'une capacité notable le soin de procéder à une enquête touchant ces regrettables événements.

Les envoyés de Chine n'hésitent pas à affirmer que ce haut fonctionnaire, quel qu'il soit, apportera la plus grande diligence à s'acquitter de sa mission, en réglant son action d'après les traités et les lois. C'est pour eux une raison de compter que les négociations précédemment engagées entre Son Excellence M. le duc de Gramont et eux-mêmes, dans le but d'arrêter, ainsi que la mission a pu le faire avec les principales cours de l'Europe, les bases d'une entente durable d'après les principes du droit international, négociations qui ont été si malheureusement interrompues au moment de recevoir leur couronnement, pourront être ultérieurement renouées.

Dans les circonstances présentes, les envoyés se proposent de partir pour l'Espagne le 29<sup>e</sup> jour de la sixième lune (28 juillet 1870). Ils reviendront prochainement à Paris, et demandent, en attendant, la permission de prendre congé de Son Excellence, en lui offrant la nouvelle assurance de leur haute considération.

28<sup>e</sup> jour de la sixième lune (27 juillet 1870.)

### Chronique locale & départementale

#### SOUSCRIPTION NATIONALE

LISTES DU COMITÉ  
29 juillet 1870.  
M. Gageot 50 f. — Lavin 200 f. — Adolphe Cateau 500 f. — Faidherbe (pour des élèves de l'école mutuelle) 6 f.75. — Mme Vincent 2 f. — Delebecq-Desfontaines 50 f. — Bulteau-Lenglet 500 f.  
TOTAL. 4,318.75

#### Société Orphonique

Charles Dubar 10 f. — Henri Carissimo 10 f. — Kozul 10 f. — Alexandre Piat 10 f. — Blauwart 10 f. — Louis Corcket 10 f. — Léon Dabaillon 10 f. — Henri Euscater 10 f. — Paul Lambin 10 f. — Henri Carré 10 f. — Louis Desbarbieux 10 f. — Paul Rouzé 10 f. — Florent Carissimo 10 f. — Charles Faques 10 f. — Désiré Deconinck 10 f. — Edouard Deschenaux 10 f. — Achille Bossut 10 f. — Anatole Cordonnier 10 f. — Jean Defrenne fils 10 f. — G. Clarisse 5 f. — Henri Parent 10 f. — Gustave Cutgnet 10 f. — Achille Florin 5 f. — Georges Motte 10 f. — A. Thomas 5 f. — Louis Michel 10 f. — Desrousseaux Defrenne 10 f. — Jean Bossut fils 10 f. — Louis Dubar 10 f. — Léon motte 10 f. — Emile Bossut 10 f. — Eugène Wattinne 10 f. — Jules Ernoult 10 f. — Fernand Lambin 5 f. — Paul Clarisse 5 f. — Edmond Motte 10 f.  
TOTAL. 335 f.

#### 30 juillet 1870.

Ponthieu frères 105 f. — Grysi, Salomon et Abaye 100 f. — Louis Derville 100 f. — Emile Lecomte 100 f. — A. Vinchon 100 f. — Vre Roussel Dazin 100 f. — Gaydet père et fils 100 f. — H. Dubar-Ferrier 100 f. — Lefebvre Hannart 20 f. — Dupire-Duponchel 20 f. — Jules Oudart 5 f. — Jean Frémont 2 f. — Etienne Frère 1 f. — J. Delhomelle 2 f. — Leon Martin 2 f. — Henri Lecomte 1 f. — Eugène Vallet 50 c. — Boone 5 f. — Ferd. Broux 5 f. — De Morlac 1 f. — Ve E. Hovine 10 f. — Vve Delebois Beuque 10 f. — Desbarbieux-Debray 10 f. — Aimable Deplechin 25 f. — Dehakerel J.-B. 5 f. — Dassonville 20 c. — E. Sauveur 1 f. — Désiré Cateau 10 f. — Plateau, médecin 20 f. — E. Hertogh fils 20 f. — Ach. Noyelle 5 f. — Paul Delerue 50 f. — Guesquière-Grimonprez 100 f. — Vve E. Delerue 25 f. — Sqlembier 10 f. — Lehir 5 f.  
TOTAL. 1,470 f. 70 c.

#### Sommaires reçues au bureau du JOURNAL DE ROUBAIX.

#### LISTE DE LA MAISON DUBIEZ FILS.

Duriez fils 100 f. — Kilner, Adam 5 f. — Mellier, Henri 1 f. 50 c. — Lutens, Augustin 1 f. 40 c. — Vereecken Edouard 1 f. — Florin Clovis 1 f. — Masquelier Henri 1 f. — Capelle Antoine 1 f. — Liagre 1 f. — Verniers 1 f. — Paris 1 f. — Delyne 1 f. — Delyne Jacques 1 f. — Lecornet François 1 f. — Willaert Henri 1 f. — Campagne Marie 1 f. — Willaert 1 f. — Desmettre Elisabeth 1 f. — Vanhenede Marie 50 c. — Cottein 1 f. — Vanpranne André 1 f. — Picavet 1 f. — Vanmaeleghem Ivo 1 f. — Hausmann Joseph 1 f. — Bauer 1 f. — Delisse François 1 f. — Farci Eléonore 1 f. — Byrelle Marie 1 f. 50 c. — Bonnel Philomène 1 f. — Coeck Louis 50 c. — Dubois 50 c. — Vanecke 50 c. — Henneuse Agneline 50 c. — Quivron Joseph 50 c. — Verniers 50 c. — Dicq Léopold 50 c. — Doutreligne Arthur 50 c. — Declercq 50 c. — Deconinck Pierre 50 c. — Labutte Henri 50 c. — Willaerts Marie 75 c. — Pillot Catherine 50 c. — D'hooghe Marie 50 c. — Delmote Louise 50 c. — Duchaire Eugénie 50 c. — Henneuse Marie 50 c. — Henneuse Pulchérie 50 c. — Caplette Adèle 50 c. — Vandepere Marie 50 c. — Delporte Camille 50 c. — Boulet 50 c. — Henneuse Maria 50 c. — Pochev Zula 50 c. — Flegemme Charles 50 c. — Dekeulelaere 50 c. — Feno Marie 50 c. — Nulle Pauline 50 c. — Berthe Maria 50 c. — Bernard Céline 50 c. — Viane Joseph 50 c. — Cabaret Lucie 50 c. — Six Lucie 50 c. — Lodewijk Elisabeth 50 c. — Serme Virginie 50 c. — Veux Amandine 50 c. — Coeck Philomène 50 c. — Coeck Thérèse 50 c. — Rose

Louise 50 c. — Picavet Augustine 50 c. — Gadenne Pauline 50 c. — Meoninck Catherine 50 c. — Henri Ferdinand 50 c. — Delebecq 50 c. — Caignet 30 c. — Bauwens Charles 20 c. — Fontaine Philomène 50 c. — Berthe Sophie 40 c. — Vanhoutte Thérèse 30 c. — Six Vandenberghe 25 c. — Rose Léopold 25 c. — Vandekerhove 25 c. — Vanbinder 25 c. — Meisdag Bernard 25 c. — Goossens Léon 25 c. — Vanbinder 25 c. — Paris Henri 25 c. — Dass J.-B. 25 c. — Durix 25 c. — Dabaillon 25 c. — Ingels 25 c. — Vanderwerck 25 c. — Duquenois Henri 25 c. — Heise 25 c. — Roche 25 c. — Antoons-Simon 25 c. — Picavet Henri 25 c. — Flegemma Louise 25 c. — Flegemma Joséphine 25 c. — Vifquin Joséphine 25 c. — Lagache Catherine 25 c. — Lecocq Marie 25 c. — Delplaque Marie 25 c. — Delplaque Lucie 25 c. — Delattre Jules 25 c. — Porcote J.-B. 25 c. — Bernard Céline 20 c. — Bory Florence 20 c. — Bauters Joseph 20 c. — Verniers 20 c. — Ronillars 20 c. — Copjeans 20 c. — Duponchelle 20 c. — Mellier Henri 20 c. — Sirey Alexandre 20 c. — Boullanger Gustave 20 c. — Willaert Fernand 20 c. — Debaewer Lucie 20 c. — Vanhoutte Léonie 20 c. — Boogart Charlotte 20 c. — Odyle 20 c. — Diverses petites ouvrières 1 f. 10 c.

Total des listes précédentes 8,343.26 f.

Total à ce jour 8,955.96 f.

Donnons pour l'armée Secours en nature. — Linge et charbon.

MM<sup>rs</sup> Ve Lepers à Barbioux. — Fort, rue d'Inkermann. — Bayart Cuvelier. — Charles Daudet. — Ecole communale (mutuelle). — Mlle Piat rue St-Georges. — Damos Carrière.

Avant-hier soir, a eu lieu au siège de la Société chorale, une réunion des présidents et directeurs des Sociétés orphoniques, de la Musique municipale et des Fanfares de Roubaix ; il y a été décidé qu'un festival populaire, au bénéfice de la souscription patriotique, serait donné le 15 août prochain, à quatre heures du soir, dans le local du Marché permanent, qui sera disposé à cet effet.

Une commission de dix membres a été immédiatement nommée pour l'organisation de ce concert monstre, dans lequel on entendra l'exécution de nos chants patriotiques par plus de 250 chanteurs, appuyés par plus de 120 instrumentistes.

Voici les noms des Sociétés qui prendront part à ce festival : La Grande-Harmonie ; la Fanfare ; la Société chorale ; la Société orphonique ; la Concorde ; la Lyre roubaisienne ; l'Union chorale ; le Choral de St-Martin ; le Choral de Notre-Dame ; le Choral de Sainte-Elisabeth.

Les chœurs avec accompagnement seront dirigés par M. Delannoy ; les chœurs sans accompagnement par M. J. Cateau. Nous ne pouvons encore donner la composition de cette fête musicale ; mais outre les meilleurs morceaux de la Grande-Harmonie et de la Fanfare, la Marseillaise, la France, d'A. Thomas, les Rhin allemand, A la frontière, les Girondins, et le Domine salvum fac de Gounod, sont déjà inscrits au programme.

L'effet de ces masses chorales et de ces instruments devra être immense. Le prix du billet a été porté à 1 franc, afin que la fête et la souscription soient réellement populaires.

Nous ne pouvons que féliciter nos Corps de musique et nos Sociétés chorales de cette initiative qui, au point de vue patriotique comme au point de vue de l'art, fera époque dans les annales de notre ville, et nous souhaitons le succès le plus complet à la grande œuvre qu'ils viennent d'entreprendre.

Des listes de souscription circuleront en ville. — Nous en tiendrons une dans nos bureaux à la disposition des amateurs.

Un décret impérial vient d'autoriser la création d'un mont-de-Piété à Roubaix.

Le conseil d'administration se compose de : MM. C. Descat, président honoraire ; L. Voreux, Vice-Président ; Achille Wibaux ; Muzille-Delemazure ; Félix Grimonprez ; Julien Lagache fils, secrétaire.

M. Dutilleul-Lorthiois a reçu aujourd'hui sa nomination de directeur du Mont-de-Piété.

M. le Directeur de l'enregistrement nous communique la note suivante :

« A l'occasion de la guerre et sur la demande de M. le comte de Flaviigny, président du comité de la société de secours, S<sup>te</sup> Et<sup>ie</sup> Ministre des finances a décidé le 25 juillet courant, par une interprétation bienveillante de l'article 16 de la loi du 13 brumaire an 7, que les affiches, faisant appel à la générosité nationale en faveur des blessés et malades militaires, sont exemptées du droit de la formalité du timbre.

Pour satisfaire aux nombreuses demandes qui lui ont été adressées, le ministre de la guerre a pris, le 20 juillet courant, une décision qui permet aux compagnies des chemins de fer de rece-